Le Nist déconseille le SMS pour l’authentification à double-facteur

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
		Le Nist déconseille le SMS pour l’authentification à double-facteur			

L’envoi de codes à usage unique pour assurer une authentification en ligne à facteurs multiples est largement répandu. Google le propose ainsi pour ses services en ligne. Techniquement, de nombreuses banques ne font pas autre chose lorsqu’il s’agit de valider certains ordres de virement.…[Lire la suite sur la source]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l’été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d’usurpation d’identité sur facebook, tweeter ? Portez

plainte mais d’après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**
  - FORMATION AU RGPD
  - FORMATION DE DPO
  - AUDITS RGPD
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD
  - ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
  - RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**
  - EXPERTISES PRIVÉES
  - EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
  - EXPERTISES JUDICIAIRES
  - RECHERCHE DE PREUVES
  - RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« *Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.*
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Google lance Titan Security Key, une clé USB pour la sécurité de vos comptes

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					

Google lance Titan Security Key, une clé USB pour la sécurité de vos comptes

Google lance la Titan Security Key, une clé USB pour protéger ses services en ligne et assurer la sécurité de vos comptes. Google s’apprête à commercialiser une clé USB spécialement conçue pour protéger votre accès à ses services en ligne.

Google s’apprête à commercialiser une clé USB spécialement conçue pour protéger votre accès à ses services en ligne.

Convaincu de l’importance d’une bonne sécurité informatique et après avoir longuement testé toutes les solutions sur le marché, Google est sur le point de commercialiser un modèle de clé USB assez particulier.

Not your typical USB Drive
Baptisée Titan Security Key, la prochaine clé USB « made in Google » est faite pour la sécurité informatique. Conçue pour protéger votre accès aux services Google, la Titan Security Key dispose d’un firmware pour s’assurer de l’intégrité de vos comptes et en assurer la sécurité…[Lire la suite sur la source]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient

aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**
  - FORMATION AU RGPD
  - FORMATION DE DPO
  - AUDITS RGPD
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD
  - ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
  - RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**
  - EXPERTISES PRIVÉES
  - EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
  - EXPERTISES JUDICIAIRES

- RECHERCHE DE PREUVES
- RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« *Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.*
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Les systèmes de fichiers sont bien plus en danger qu’on ne

le pense

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
		Les systèmes de fichiers sont bien plus en danger qu'on ne le pense			

Dans une entreprise, un dossier sur cinq est lisible par n'importe lequel des collaborateurs. Et dans presque la moitié des entreprises, ce sont jusqu'à 1 000 documents sensibles qui se trouvent en accès libre pour tous les salariés !…[Lire la suite sur la source]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**
  - FORMATION AU RGPD
  - FORMATION DE DPO
  - AUDITS RGPD
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD
  - ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
  - RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**
  - EXPERTISES PRIVÉES
  - EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
  - EXPERTISES JUDICIAIRES
  - RECHERCHE DE PREUVES
  - RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« *Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.*
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Une mairie victime d’un cryptovirus risque t-elle une amende de la CNIL ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					

Une mairie victime d'un cryptovirus risque t-elle une amende de la CNIL ?

Sur le site Internet de nicematin.com on peut lire : « Cette mairie varoise victime d'une cyberattaque risque une amende de 10 millions d'euros » et encore, la liste de risques tous aussi effrayants les uns que les autres est longue. Je n'ai pas pu me retenir de réagir à ce que je considère un ramassis de bêtises.

On peut d'abord lire en tête d'article : « *Depuis jeudi dernier, la mairie de la Croix-Valmer est victime d'un virus qui crypte ses données. Et avec le renforcement de la loi protégeant les données personnelles, l'amende pourrait être salée* ».
Quelqu'un peut m'expliquer le rapport entre être victime d'un cryptovirus et RGPD ?

On peut lire un peu plus loin :
« *L'amende de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés, NDLR) pour un défaut de sécurité concernant les données personnelles peut désormais atteindre un montant de 2% du chiffre d'affaires mondial pour une entreprise ou 10 millions d'euros maximum » nous explique Frédéric Lionetti expert cybersécurité, au cabinet Aerial.* »

Pour rappel, la victime d'un cryptovirus voit ses données chiffrées et donc devenues illisibles et inutilisables. Les données ainsi modifiées sont anonymisées, ne sont plus des données à caractère personnel et donc ne sont plus soumises au RGPD.
Comment la CNIL pourrait sanctionner un organisme en raison du fait qu'il ne dispose plus de données à caractère personnel ?
Pour un manquement à l'obligation de sécurité mentionnée dans l'article 32 du RGPD ?
Rappel Article 32 : Le responsable du traitement et le sous-traitant mettent en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque, y compris entre autres, selon les besoins:
a) la pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel;
Le RGPD conseille le chiffrement
Encore faut-il prouver qu'une personne non autorisée ou non habilitée a eu accès aux données. Dans le cas d'un cryptovirus, il ne s'agit pas d'une personne qui a pu accéder aux données mais un programme informatique (certes malveillant).

Bouquet final, l'article se termine par :
« *L'apparition d'affaires similaires pourraient se multiplier. En effet, avant la RGPD, personne n'était obligé de déclarer les attaques informatiques. Aujourd'hui, la CNIL oblige de communiquer toutes les fuites de données personnelles, comme c'est le cas depuis plusieurs années aux Etats-Unis.* »
L'attaque par cryptovirus et la fuite de données sont 2 choses différentes. Si la fuite de données n'a pas été prouvée, les victimes n'ont donc aucune déclaration de violation de données à effectuer à la CNIL.

Reste l'approche par l'impact pour les personnes concernées ?
Impossible d'apporter de service au citoyens ?
C'est le rôle des sauvegardes de pallier à cette carence et une fois de plus, si les sauvegardes n'ont pas fonctionné ou se sont aussi faîtes crypter, autant tout de suite changer d'informaticien et porter plainte contre celui qui n'a pas respecté les règles de l'art en matière de disponibilité des données. A sa place, je trouverai vite une solution pour récupérer les données et les réparer à mes frais…
A mon avis, cette Mairie ne risque rien de la part de la CNIL.
Ces avis n'engagent que moi. N'hésitez pas à réagir pour me donner votre avis.
Réagissez à cet article

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique,

Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :

Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD
Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement
Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles
Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données
Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL
Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi
Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016
DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes
Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Réagissez à cet article

Source : *Cette mairie varoise victime d’une cyberattaque risque une amende de 10 millions d’euros – Nice-Matin*

Alerte ! Un faux mail PayPal permettrait sans précaution d’accéder à votre compte

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
		Alerte ! Un faux mail PayPal permettrait sans précaution d’accéder à votre compte			

Des pirates utilisent un faux courriel qui prévient les utilisateurs d’une fraude pour les pousser à installer un dangereux malware sur l’ordinateur Windows, avertissent des experts en sécurité. Une fois infiltré dans la machine, le logiciel malveillant permet aux hackers d’accéder à votre compte PayPal.

Alerte chez les utilisateurs de PayPal: par le biais d’un courriel frauduleux conçu pour installer un logiciel malveillant sur leur ordinateur, des hackers peuvent ensuite avoir accès à leur compte.
Le mail factice annonce «avoir repéré de nombreuses tentatives de fraude visant nos clients», rapportent les chercheurs en cybersécurité de My Online Security.
Le mail malveillant est déguisé en un message officiel de l’équipe de PayPal et envoyé à partir de l’adresse «service@paypal.com».
[…] les pirates demandent d’ouvrir un document Word, qui, une fois ouvert sur un ordinateur Windows, va installer via un serveur à distance un dangereux malware…[lire la suite]

Réagissez à cet article

CYBERARNAQUES - S'informer pour mieux se protéger (Le Livre)
Denis JACOPINI Marie Nocenti (Plon) ISBN : 2259264220

Denis Jacopini, expert judiciaire en informatique diplômé et spécialisé en cybercriminalité, raconte, décrypte et donne des parades contre toutes les cyberarnaques dont chacun peut être victime.
Il est témoin depuis plus de 20 ans d'attaques de sites Internet, de piratages d'ordinateurs, de dépouillements de comptes bancaires et d'autres arnaques toujours plus sournoisement élaborées.
Parce qu'il s'est rendu compte qu'à sa modeste échelle il ne pourrait sensibiliser tout le monde au travers des formations et des conférences qu'il anime en France et à l'étranger, il a imaginé cet ouvrage afin d'alerter tous ceux qui se posent la question : Et si ça m'arrivait un jour ?
Plutôt que de présenter une longue liste d'arnaques Internet recensées depuis plusieurs années, Denis Jacopini, avec la collaboration de Marie Nocenti, auteur du roman Le sourire d'un ange, a souhaité vous faire partager la vie de victimes d'arnaques Internet en se basant sur des faits réels, présentés sous forme de nouvelles suivies de recommandations pour s'en prémunir. Et si un jour vous rencontrez des circonstances similaires, vous aurez le réflexe de vous méfier sans risquer de vivre la fin tragique de ces histoires et d'en subir les conséquences parfois dramatiques.
Pour éviter de faire entrer le loup dans votre bergerie, il est essentiel de le connaître pour le reconnaître !
Commandez sur Fnac.fr

---

https://www.youtube.com/watch?v=lDw3kI7ra2s

06/04/2018 A l'occasion de la sortie de son livre "CYBERARNAQUES : S'informer pour mieux se protéger",Denis JACOPINI répond aux questions de Valérie BENHAÏM et ses 4 invités : 7 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2010 (Symantec) 13,8 Milions de victimes de la

Cybercirminalité en 2016 (Symantec) 19,3 Millions de victimes de la Cybercriminalité en 2017 (Symantec) Plus ça va moins ça va ? Peut-on acheter sur Internet sans risque ? Si le site Internet est à l'étranger, il ne faut pas y aller ? Comment éviter de se faire arnaquer ? Comment on fait pour renifler une arnaque sur Internet ? Comment avoir un coup d'avance sur les pirates informatiques ? Quelle est l'arnaque qui revient le plus souvent ? Denis JACOPINI vous répond sur C8 avec Valérie BENHAÏM et ses invités.

Commandez sur Fnac.fr

---

https://youtu.be/usg12zkRD9I?list=UUoHqj_HKcbzRuvIPdu3FktA

12/04/2018 Denis JACOPINI est invité sur Europe 1 à l'occasion de la sortie du livre "CYBERARNAQUES S'informer pour mieux se protéger"
Comment se protéger des arnaques Internet

Commandez sur amazon.fr

Je me présente : Denis JACOPINI. Je suis l'auteur de ce livre coécrit avec Marie Nocenti, romancière.
Pour ma part, je suis Expert de justice en informatique spécialisé en cybercriminalité depuis 1996 et en protection des Données à Caractère Personnel.
J'anime des formations et des conférences sur le RGPD et la Cybercriminalité pour aider les organismes à se protéger des pirates informatiques et à se mettre en conformité avec la réglementation autour du numérique (dont le RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données).

Commandez sur Fnac.fr
Source : *Gare à vos comptes PayPal, un logiciel malveillant peut les vider – Sputnik France*

La méthode d'OVH pour démanteler les réseaux d'objets connectés zombies

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
		La méthode d'OVH pour démanteler les réseaux d'objets connectés zombies			

Le premier hébergeur européen est une cible de choix pour les attaques par déni de service, de plus en plus menées via des

objets connectés. OVH a donc créé un système pour déconnecter automatiquement les serveurs présents sur son réseau, avec les risques que cela comporte. Entretien avec Sébastien Mériot, l'un des ingénieurs derrière cet outil.

La lutte contre les *botnets*, ces larges réseaux d'appareils zombies, nécessite de traiter toujours plus de données, toujours plus rapidement. En décembre, la Botconf 2017 était placée sous le signe de l'automatisation et de l'intelligence artificielle (voir notre compte-rendu). Des chercheurs y présentaient autant des outils d'apprentissage que des systèmes capables de désassembler à la chaine des logiciels, peu importe l'architecture sur laquelle ils reposent.

À cette occasion, Sébastien Mériot, ingénieur en sécurité chez OVH, a montré comment l'hébergeur automatise la suppression de serveurs de contrôle des *botnets* sur son réseau. « *La première menace pour un fournisseur d'accès est une attaque DDoS* [déni de service distribué, NDLR]*, pas un rançongiciel. Si le réseau tombe, notre activité meurt* » déclarait-il alors. C'est ce danger que portent les malwares destinés à l'Internet des objets.

L'Internet des objets, cobaye idéal

« *Nous avions choisi les malwares IoT, car c'est un domaine qui s'y prête très bien : la menace est en plein boom et les malwares sont généralement assez basiques* » nous déclare Mériot, dans un entretien écrit. S'ils existent depuis une dizaine d'années, ils ont gagné leurs lettres de noblesse fin 2016, avec des campagnes fondées sur Mirai, dont celle contre Dyn, qui a rendu un nombre important de sites inaccessibles….[Lire la suite sur la source]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**
  - FORMATION AU RGPD
  - FORMATION DE DPO
  - AUDITS RGPD
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD
  - ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS

- RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**
  - EXPERTISES PRIVÉES
  - EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
  - EXPERTISES JUDICIAIRES
  - RECHERCHE DE PREUVES
  - RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« *Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et*

les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Cyber sécurité : tous concernés

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
		Cyber sécurité : tous concernés			

Les « rançongiciels » attaquent chaque année des milliers de sociétés de toutes tailles. N’attendez plus pour vous protéger.

Pour toutes les sociétés, 2018 sera l’année de la cyber sécurité. En 2017, le ransomwareWannaCry (ou annaCrypt), qui a paralysé des milliers d’entreprises dans le monde entier, a provoqué une réelle prise de conscience des dangers encourus par toutes les entreprises, y compris les plus petites.

Contrôle à distance d’une entreprise

Lors du voyage à Tel Aviv de la FF2i (Fédération française de l’Internet immobilier), on nous a montré des images spectaculaires de prise de contrôle à distance de voitures, de centrales électriques, de centres de traitements des eaux, d’usines. Et bien évidemment, les systèmes d’informations sont encore plus visés. À l’origine, il s’agissait

principalement d’opérations militaires cherchant à déstabiliser un pays. L’opération la plus spectaculaire fut la paralysie des centrifugeuses nucléaires iraniennes par un virus, introduit sur une clé USB par la CIA.

Aujourd’hui, il s’agit de délinquance financière : paralysie d’un système, puis demande de rançon. Comme peu avaient anticipé le danger, la vulnérabilité des entreprises est très grande.Voici ce qui peut se passer demain dans votre agence immobilière : vous allumez vos ordinateurs et vous voyez un message demandant 50 000 euros pour rétablir vos PC qui sont tous bloqués, écran noir total, l’entreprise est à l’arrêt !

Toutes les sociétés sont concernées

Les petites entreprises peuvent penser que les hackers s’intéressent uniquement aux grandes sociétés, plus riches donc capables de verser des rançons plus importantes. Hélas, ce n’est pas le cas ! Il existe à la fois des braqueurs de banques et des voleurs à la tire… Et aujourd’hui, sur Internet, pour attaquer une société, il n’est pas besoin d’être un hackeur expert, on peut louer les services de pirates du Net sans avoir de compétences techniques. Les spécialistes de la sécurité sur Internet rapportent que des milliers d’entreprises sont rançonnées, mais on ne le sait pas car elles préfèrent se taire plutôt que d’avouer s’être mal protégées…[Lire la suite sur le site source]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**
  - FORMATION AU RGPD
  - FORMATION DE DPO
  - AUDITS RGPD
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD
  - ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
  - RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**
  - EXPERTISES PRIVÉES
  - EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

- EXPERTISES JUDICIAIRES
- RECHERCHE DE PREUVES
- RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« *Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.*
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

2018 sera l'année des

piratages via les objets connectés en 2018

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
	Les cybercriminels vont frapper via les objets connectés en 2018				

Les cybercriminels ont un bel avenir et ils devraient le prouver avec une force décuplée dès 2018. Des experts américains l'annoncent, les attaques informatiques, pourtant massives, qui ont eu lieu cette année partout dans le monde n'étaient qu'un avant-goût de ce qui nous attend l'an prochain. Car les outils de piratage se développent et promettent d'être encore plus performants. Et une nouvelle manière d'opérer se profile, piéger et rançonner des hommes d'affaires ou de riches personnalités via leurs objets connectés.

Dans son rapport annuel, **la société américaine McAfee**, spécialisée dans la sécurité informatique, estime que 2018 pourrait voir arriver des attaques "à la personne" menées par ce qu'on pourrait appeler des "pirates à gages", un nouveau métier en quelque sorte. Ces derniers s'introduiraient directement chez les victimes désignées grâce aux objets connectés qui sont encore nettement moins sécurisés que les ordinateurs ou les smartphones.

Les données personnelles à la merci des "pirates à gages"

Les fabricants de ces objets de plus en plus divers récoltent de nombreuses données personnelles des clients, et de leurs enfants, et ont tendance à les lâcher sur le marché commercial sans aucun accord des intéressés, sans même les informer d'ailleurs…

Les logiciels utilisés par des hackers pour obtenir des rançons, **Bad Rabbit**, **NoptPetya**, **Wannacry** pour les plus connus, ont fait largement leurs preuves en 2017 en paralysant des centaines de milliers d'ordinateurs. Mais le pire est attendu dans les mois à venir, les experts en sécurité craignent non plus des blocages informatiques mais carrément des destructions ciblées. Autre inquiétude, la vente clandestine de ces logiciels à des entreprises malfaisantes qui voudraient nuire à leurs concurrentes…[lire la suite]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**
  - FORMATION AU RGPD
  - FORMATION DE DPO
  - AUDITS RGPD
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD
  - ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS

- RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**
  - EXPERTISES PRIVÉES
  - EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
  - EXPERTISES JUDICIAIRES
  - RECHERCHE DE PREUVES
  - RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« *Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et*

les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Source : *Les cybercriminels vont frapper via les objets connectés en 2018 | Euronews*

Des documents «très sensibles» de drones américains en vente sur le Dark Web

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
	Des documents «très sensibles» de drones américains en vente sur le Dark Web				

Des hackers ont tenté de vendre sur le Dark Web des informations volées concernant les drones des forces armées américaines MQ-9 Reaper, relate l'entreprise informatique internationale Recorded Future.…[Lire la suite]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d’usurpation d’identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d’après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**
  - FORMATION AU RGPD
  - FORMATION DE DPO
  - AUDITS RGPD
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD
  - ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
  - RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**
  - EXPERTISES PRIVÉES
  - EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
  - EXPERTISES JUDICIAIRES
  - RECHERCHE DE PREUVES
  - RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos,

Contacts...)

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« *Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.*
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Piratage informatique : l'attaque de la pompe à essence

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

Piratage informatique : l’attaque de la pompe à essence

Des pirates informatiques auraient réussi à prendre le contrôle d’une pompe à essence en s’attaquant au logiciel de qui permet de gérer les pompes de la station. Ils seraient parvenu à modifier le prix des carburants et à bloquer le système d’arrêt de la distribution du carburant.

C’est un piratage informatique hors norme non pas par sa technicité, ou encore son ampleur. Non, il est hors norme par son volume : à Marathon, près de Detroit (Etats-Unis), deux personnes auraient réussi à voler quelque 2.300 litres d’essence en piratant une pompe à essence (1.800 dollars en valeur). Une enquête est en cours. Le piratage a duré 90 minutes, et a permis à 10 voitures de faire le plein, gratuitement….[Lire la suite]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l’été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d’usurpation d’identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d’après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**
  - FORMATION AU RGPD
  - FORMATION DE DPO
  - AUDITS RGPD
  - MISE EN CONFORMITÉ RGPD
  - ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**
  - FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS
  - RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**
  - EXPERTISES PRIVÉES
  - EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
  - EXPERTISES JUDICIAIRES
  - RECHERCHE DE PREUVES
  - RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)

Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« *Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.*
Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous